

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Bilan d'activité 2009, des assistantes sociales.

Le bilan d'activité est présenté par une assistante sociale représentante d'une société sous-traitante externe, pour cette activité. Nous trouvons étrange qu'elle débute son exposé en faisant la présentation publicitaire de sa société, sous-traitant de FT.

Le bilan réalisé ne nous donne pas une vision synthétique et globale de l'activité sur un plan à la fois qualitatif et quantitatif. Certes des éclairages sont fournis sur des points particuliers précis, comme par exemple le fait que les femmes viennent plus que les hommes rencontrer les assistantes sociales, mais on ne voit pas l'évolution de l'activité depuis le plan de refondation de l'entreprise, et l'activité réalisée pour les salariés en province est totalement occultée, sous prétexte que les remontées ne parviennent pas à la Direction.

La direction insiste pour faire remarquer que ce bilan d'activité n'est pas obligatoire. Donc les salariés de la division FS doivent se contenter d'une vue très partielle.

Rapport Egalité Professionnelle.

Les enjeux sont rappelés par la commission du CE : un droit universaliste au bénéfice de l'action contre les discriminations, l'image de l'Entreprise, l'évolution de la société.

Le rapport présenté est rédigé depuis six ans sur la base d'indicateurs légaux à minima et n'est pas un document de pilotage, avec des indicateurs pertinents, il manque des données sexuées, le délai d'étude avant consultation est trop réduit.

Les effectifs féminins sont surtout dans les bandes de classification inférieures, non cadres, les CDD recrutés largement à effectifs féminins ont été remerciés. On fait dire ce qu'on veut aux chiffres.

Les congés parentaux sont toujours l'apanage des femmes constate t-on.

Malgré les mesures de rattrapage H/F on constate toujours une inégalité de traitement aussi la CFE CGC demande ce que la Direction compte faire pour diminuer cette inégalité. La direction « ne comprend pas » la question posée !

S.I. Supply Chain

Cette seconde information du CE fait apparaître une reconstruction de planning pour faire redémarrer les formations début octobre. Un décalage de six mois du projet pour une mise en production en janvier 2011 pour un surcoût global de 1 million d'euros.

La Direction, dans cette 2ème présentation, n'a même pas pris la peine de répondre aux questions posées lors de la 1ère présentation, les élus demandent donc d'avoir une nouvelle présentation pour information avant la consultation

Changement de rattachement hiérarchique de la COM Interne de TPCI

Les équipes de la communication interne de TPCI seront regroupées avec les autres équipes de la communication externe, et sous la direction d'Odile Roujol venue présenter ce projet d'organisation cible au 15 Octobre.

A l'issue du rapprochement 200 salariés seront ensemble dans la Direction de la Communication Orange France (dont 1/3 relevant du périmètre de Fonctions Support, 1/3 de celui de VMF et 1/3 de la société Orange France SA.

Odile Roujol nous assure que les effectifs seront inchangés et que ce changement de rattachement n'aura aucun impact sur leur environnement de travail (missions identiques, même lieu de travail, même organisation du travail). Nous signalons quelques erreurs ou omissions dans le dossier présenté au CE des Fonctions Support.

Nous sommes septiques sur les déclarations de bonnes intentions car nous constatons dans le même temps, que des salariés ont reçu des sollicitations par mail pour une mobilité dans la sphère publique ou fonction publique. Est-ce qu'on souhaite se débarrasser d'eux au passage ? Simple coïncidence répond la direction, du fait qu'ils avaient manifesté un intérêt pour une mobilité dans la fonction publique, il y a quelques années. Nous trouvons tout de même curieux cette simultanéité de circonstances !

Nous alertons la direction sur le tableau idyllique du séminaire du 13 juillet qui nous est présenté. Nous pensons au contraire qu'un travail en profondeur est nécessaire pour que les salariés soient mieux informés, qu'ils puissent mieux communiquer entre eux, et qu'ils bénéficient des outils et d'une organisation du travail ainsi qu'un management qui favorisent leur bien être, leur performance, leur développement personnel.

Restauration

La Direction ne répond à aucune question posée par le CFE CGC qui s'étonne notamment de l'absence de budget et de chiffres exploitables. Rappelons que la CFE CGC est la seule OS qui demande des comptes à la Direction, via le tribunal si besoin, pour être sûre que l'intégralité des sommes dues se retrouvent bien dans l'assiette du salarié, ce qui pour l'instant n'est malheureusement pas le cas

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY - Jean-Marc DARTAGNAN
Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER